

2015-2020 – Entre attentats et COVID-19

Un quinquennat traversé de crises et de questionnements¹

2ème semestre 2015

Depuis l'été, les premières demandes d'accompagnement de familles sur les routes depuis des mois parfois nous arrivent. Des familles et des enfants parfois très éloignés de l'Ecole, des enfants n'ayant parfois jamais été scolarisés. Nous adaptons notre programme de formations en insistant sur l'apprentissage de la langue française. Pour la première fois, nous proposons un travail spécifique à destination des coordinateurs. Un programme qui verra cependant les inscriptions arriver au compte-goutte. Problème de communication ? (Choix des supports, choix des destinataires), Problème d'agenda et de confrontation de temporalités différentes ? Problèmes d'inadéquation de l'offre aux besoins ?

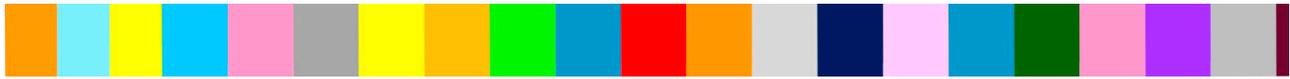
L'annonce au mois d'octobre 2015 par la Ministre de l'Enfance d'une augmentation des budgets alloués, même si encore nettement insuffisante, va être telle un encouragement à poursuivre les actions pour le secteur. A cette période de l'année, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, les écoles de devoirs de la région sont pour la plupart complètes et inscrivent pour certaines en liste d'attente. Augmenter l'offre nécessiterait de trouver de nouveaux locaux, d'étoffer les équipes d'animation existant par le recrutement de nouveaux volontaires voire de créer de

nouvelles écoles de devoirs comme le budget spécifique de lancement le vise.

Après l'attentat à Charlie Hebdo, les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, vont être vécus comme un réel séisme par le secteur, comme une rupture, une perte de confiance à se déplacer dans l'espace public mais aussi en sa profession. Alors que nous envisageons les écoles de devoirs comme des lieux de dialogue, de négociation, d'apprentissage et de construction de projet collectifs, comment pouvons-nous en être arrivés là ? Le 19 novembre sur la place de Molenbeek., enfants, adolescents, parents, travailleurs sociaux, ... se sont rassemblés. Et à chacune de nos rencontres de se dire qu'on aurait préféré se retrouver dans un autre contexte, que demain ne serait plus comme aujourd'hui et combien il était important de réfléchir encore et encore à nos projets respectifs à destination des enfants et des jeunes et de continuer d'y croire.

Année 2016

Fin d'année 2015, l'actualité internationale et les attentats de Paris avaient placé la commune de Molenbeek sous le regard des médias mondiaux et la région bruxelloise en état d'alerte 4. Nous rêvions que 2016 voir le monde davantage apaisé. Ce ne fût pas le cas. Loin de là. Les événements tragiques du mois de mars allaient venir nous bousculer



encore davantage et nous traverser d'émotions (peur, colère, désarroi, tristesse...) et de questionnements personnels et professionnels. Il nous a fallu apprendre à en parler entre collègues, avec les enfants et les jeunes qui nous sont confiés et à vivre dans une ville en état d'alerte trois.

En Belgique, les mesures d'austérité et leurs répercussions sur les plus fragiles ont été poursuivies et dans leur suite les mouvements de contestation entre manifestations et grèves.

Une situation qui nous a demandé imagination et créativité dans nos déplacements. Ce fût le cas, par exemple, pour les trente ans de la FFEDD. Les trains, ce jour-là et les jours précédents de montage de l'exposition, ne circulaient en effet pas.

Plus proche de nous, en région bruxelloise, deux éléments ont directement engagé du temps de la Coordination.

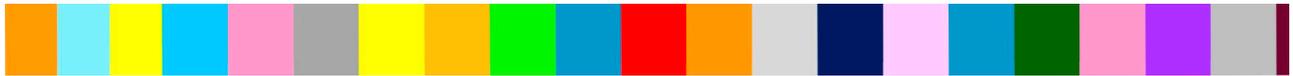
- **2016** a également été l'année de démarrage du nouveau quinquennat du dispositif de cohésion sociale et sa nouvelle exigence de voir les opérateurs de soutien scolaire se faire reconnaître par l'ONE dans les cinq ans. Année aussi de renouvellement de reconnaissance auprès de l'ONE de très nombreuses écoles de devoirs. Un contexte qui a fortement sollicité la coordination que ce soit par les services de la COCOF ou par les opérateurs de projet. Rapprochement des cadres de reconnaissance ONE et de subventionnement des actions de soutien scolaire financées dans le cadre du dispositif de cohésion sociale de la COCOF, 2016 est donc « une année charnière » importante pour tout le

secteur en région bruxelloise. Rencontres avec la COCOF et/ou l'ONE, projet pédagogique, règlement d'ordre intérieur, plan d'actions annuels seront au cœur du travail des équipes durant les premiers mois de cette année.

- **En 2015**, suite à l'annonce via la presse des intentions politiques de modifier le dispositif ACS, une plate-forme a été mise en place. Nous avons, dès le mois de janvier, tel le colibri, rejoint la « Plate-forme ACS » initiée par quelques associations et rapidement rejointe par d'autres. Réunions, préparation et diffusion d'un questionnaire visant à mettre en avant les conséquences que de telles mesures auraient sur le travail des associations, présentation et mise en contexte des résultats dans le cadre d'un séminaire, rencontre du Ministre et des parlementaires francophones bruxellois, le travail mené a montré toute la force d'un travail mené collectivement au-delà de toute défense sectorielle corporatiste. Et l'optimisme de voir comment chaque apport, aussi petit soit-il, peut contribuer à la construction d'une parole collective forte et argumentée.

En interne, la coordination a connu un nouveau changement dans son équipe. Entre le départ de Kaïs en mars et l'arrivée de Brigitte fin avril, le projet a quelque peu été bousculé et un

retard s'est progressivement accumulé quel que soit les axes de travail. Cette situation conjoncturelle tendue a mené le conseil d'administration à réfléchir à une redéfinition des priorités du projet de la CEDD. Un travail qui, partant de l'édition d'A



Feuille T a fait l'objet d'un sous-groupe de travail « Liens » qui a mené à l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire « Au rendez-vous du donner et du recevoir » au mois de novembre.

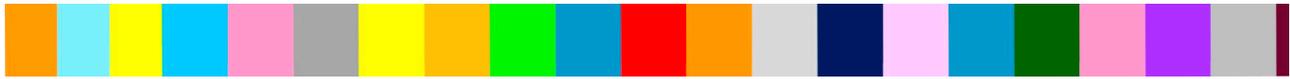
Année 2017

Dès le mois de janvier 2017, le plan d'actions et le budget à peine envoyés à la CFWB, la coordination était sollicitée pour deux interventions extérieures qui allaient d'emblée la placer au cœur de son métier entre représentation institutionnelle d'une part et travaux scolaires à domicile d'autre part.

- Après différentes rencontres entre les différents services (COCOF, ONE, CRACS, CEDD), deux matinées étaient organisées en janvier par le Service Cohésion Sociale de la COCOF. L'ONE et la CEDD étaient invités à présenter leur cadre de travail et missions en présence de très nombreux opérateurs reconnus dans le cadre de la Priorité 1 « Soutien scolaire » du dispositif de Cohésion. Nous rappelons à cette occasion l'importance de reconnaître les différents acteurs éducatifs dans leurs rôles, missions, compétences, spécificités et complémentarité et demandions que des lieux de rencontre et de concertation puissent être organisés aux différents niveaux de pouvoir (local, régional et communautaire). En fin d'année, une nouvelle matinée était en préparation autour des questions d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité pour la rentrée de 2018 en partenariat du Centre Régional d'Appui de Cohésion Sociale (CRACS) et de l'ONE.

- Au même moment, un projet de modification du Décret de Cohésion sociale était l'étude et allait être soumis à la lecture et l'avis de différents lieux et instances. La priorité « soutien scolaire » devrait être confirmée dans celui-ci contrairement à la situation antérieure où elle était déterminée dans le cadre de l'appel à projet quinquennal. Etant dans une première étape de lecture, nous ne pouvons en dire davantage fin 2017. Nous envisagions cependant de réfléchir à ce que des moyens puissent être mis à disposition de la coordination en sorte de renforcer l'accompagnement des projets sur le terrain. Une augmentation de moyens permettrait en effet d'accroître notre présence au niveau local (concertations communales et divers groupes locaux existants), d'entendre les acteurs de terrain sur les spécificités locales, attentes, difficultés, constats et, partant de là, d'apporter une réponse davantage proche de leurs besoins et réalités.

En février 2017, Changement pour l'Egalité nous invitait à partager un « Apéro de l'Education » autour de la pratique des Travaux Scolaires à Domicile. Nous étions encore une fois plongés dans les devoirs et les leçons qui remplissent les cartables des élèves lorsqu'ils quittent l'école pour la maison ou l'école de devoirs. Il faut dire que cette question, dans un contexte de saturation du secteur dès le mois de septembre, reste au centre de nos préoccupations depuis de longues années. Partie visible de la question scolaire, les TSD cristallisent toutes les attentions, les



rêves, les peurs mais nous disons surtout la difficulté du système scolaire à mener les enfants des milieux populaires vers la réussite scolaire. Cet apéritif venait introduire, hasard de calendrier, le travail que la FFEDD allait mener en 2017- 2018 avec les différentes coordinations régionales. Partant du constat que les devoirs et les leçons continuent de mobiliser un temps important des projets d'école de devoirs (et des enfants !) malgré le décret existant qui régit la question des travaux à domicile, entre octobre 2017 et mars 2018, différents groupes de travail seront organisés dans toutes les coordinations régionales pour réfléchir à la place des devoirs en EDD et valoriser l'éducation non-formelle.

Alors que nous étions occupés par ces deux événements, l'annulation de plusieurs formations est venue certes nous apporter davantage de disponibilité mais surtout l'urgence répétée d'année en année de nous interroger sur les freins et moteurs de l'inscription dans un plan de formation d'une part et sur notre offre et comment elle pourrait répondre davantage aux attentes, conditions, besoins, ... du secteur d'autre part.

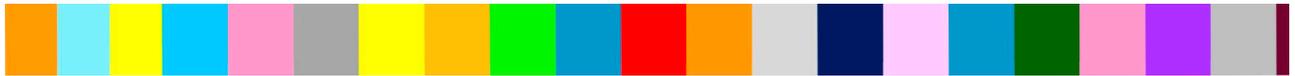
A la rentrée, la question de la saturation des écoles de devoirs revient avec tous ses enjeux. Plus qu'avant encore, des associations sont amenées à instaurer des priorités (lieu résidence, lieu de scolarisation, fratrie, fréquentation année antérieure, régularité) pouvant de facto limiter l'accès aux familles les plus éloignées et les plus en difficultés. Nous rappelons

dans ce cadre l'importance de porter l'attention à ne pas être tenté de limiter la durée de présence dans les associations et de renvoyer les enfants et les jeunes chez eux lorsque les difficultés scolaires seraient moindres. Il est en effet important que les enfants et les jeunes puissent continuer à fréquenter les associations, véritables lieux de vie, parce que parfois les seules à proximité de chez eux d'une part et parce qu'il est important pour eux de développer des relations sociales en dehors de l'école et de la famille. Un propos largement étayé par la recherche menée par RTA présentée au secteur dont il ressort combien les écoles de devoirs, en favorisant des dynamiques solidaires d'appartenance et en limitant les effets de la concurrence, peuvent devenir un acteur essentiel entre Ecole et Familles dans les logiques d'action qui structurent l'expérience scolaire des enfants.

Les analyses opérées par les uns et les autres indiquent qu'il y a un véritable travail à faire pour une stabilisation plus forte de l'identité institutionnelle des EDD en développant notamment leur caractère hybride entre « devoirs » et « activités culturelles ».

Nous ne pouvons faire l'impasse encore en 2017 sur les différents contrôles et mesures de sécurité mis en place dans la foulée de l'actualité violente de 2016 notamment concernant les contrôles effectués dans les associations – dont la CEDD – dans le cadre du plan canal.

L'essoufflement progressif de l'équipe va à partir du quatrième trimestre être au centre des préoccupations du Conseil d'Administration. Dès



le mois d'octobre la crise conjoncturelle que va vivre la coordination l'année suivante se profile.

Année 2018

Alors que l'équipe était toujours « en souffrance », qu'un le CA souhaitait poursuivre son travail de réorganisation interne du projet en sorte qu'il soit plus en adéquation avec les moyens financiers et qu'une supervision était programmée, l'année a démarré « sur des chapeaux de roue » par l'organisation le 30 janvier de la journée de rencontre organisée par la Cedd, le CRACS, l'ONE et 10 écoles de devoirs autour de l'accompagnement et du soutien aux familles. Une centaine de personnes participaient à cet événement prévu et préparé l'année précédente. Alors que nous étions en pleine élaboration des actes de cette journée (qui finalement ne seront pas finalisés), le départ en congé de maladie de la coordinatrice en avril va venir fortement secouer l'organisation de la structure. Une situation qui disait l'importance du travail en cours pour redéfinir les priorités de la coordination et rendre soutenable le « train d'enfer » que représente les activités extrêmement diversifiées de l'association.

Après avoir avancé une proposition d'allègement du projet rédactionnel de AFT par une modification de la politique rédactionnelle et une diminution de sa périodicité (passage à 6 numéros par an), la décision a été prise, hormis le numéro de présentation du programme de formations, de supprimer sa parution et de transférer le site vers ecolesdedevoirs.be.

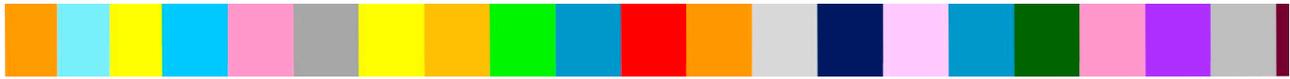
Malgré les difficultés liées à cette absence et la mise en place d'un plan de 1^{ère} urgence pour la gestion courante, le travail de révision

du projet institutionnel a repris sur base des conclusions de la superviseuse d'équipe et sera poursuivi en 2019. A côté de cet important travail, les activités se sont poursuivies durant cette année où, Véronique n'ayant pas été remplacée, Brigitte s'est retrouvée seule.

Année 2019

La réorganisation de l'équipe et du projet global va se poursuivre dès le début de l'année. Une année qui, de nouveau, va voir de nombreux changements au niveau de l'équipe. Au moment de commencer l'année, seule Brigitte travaille à la coordination. A partir du mois de mai, Stéphanie de la FFEDD va accepter d'accompagner le projet aux côtés de Brigitte et des membres du conseil d'administration de sorte qu'il puisse se poursuivre au mieux.

Après une première rencontre entre le CA et Véronique pour une reprise progressive de son poste dans le cadre d'un plan de réintégration, le mois d'août va acter le départ de Brigitte et l'arrivée de Christelle et Séverine. Le 16 septembre, Véronique a repris le travail dans le cadre d'un mi-temps. Toujours soutenu par Stéphanie, le projet a pu donc pu redémarrer dès le 16 septembre 2019 avec une équipe composée d'un mi-temps administratif, d'un temps plein au poste financé dans le cadre du décret de reconnaissance et du 1/2 tps de l'ETP ACS. Une supervision a démarré pour accompagner l'équipe dans cette reprise progressive des activités et d'un projet quelque peu modifié dans le courant de l'année précédente. Cependant, en décembre un nouveau changement dans l'équipe était à l'horizon de la nouvelle année à venir.



Au niveau des activités, le remplacement de A Feuille T par la diffusion d'une newsletter s'il permet d'apporter de nombreuses informations, nous invite à réfléchir à comment rendre une place à ce qui faisait sa spécificité qui, autour de dossiers thématiques permettait de mêler réflexion, projets de terrains, outils et pistes de travail. Il constituait une réelle vitrine de l'action des écoles de devoirs en région bruxelloise. Une piste serait d'investir progressivement « *La Filoche* », journal des EDD, édité par la FFEDD mais cela ne pourra aucunement remplacer AFT qui était envoyé à environ à 500 exemplaires. Comment faire aujourd'hui pour que l'information de la Newsletter puisse à nouveau parvenir à toutes et tous (Ecoles, associations, bibliothèques, etc.) et renouer ainsi avec le réseau diversifié et étoffé d'avant.

Au niveau régional, de très nombreuses écoles de devoirs de la région bruxelloise sont financées dans le cadre de la priorité 1 « Soutien Scolaire » du dispositif de Cohésion sociale étaient invitées à se faire reconnaître par l'ONE. Des effets concrétisés par une augmentation importante des écoles de devoirs reconnues en région bruxelloise. En cette fin d'année 2019, 111 écoles de devoirs sur 146 reconnues sont financées par le dispositif de cohésion sociale soit 76%. Par ailleurs, le nouveau décret de Cohésion sociale et les arrêtés toujours en cours d'élaboration pourraient encore fortement modifier cela puisque nous passerions d'appels à projet à un système d'agrément en cohésion sociale et qu'un appel d'offre devrait être mené pour l'instauration d'un centre de référence pour le soutien scolaire en région bruxelloise. Le

prolongement du quinquennat précédent nous permet d'envisager sereinement notre réponse à cet appel – ou non - dans les deux années à venir.

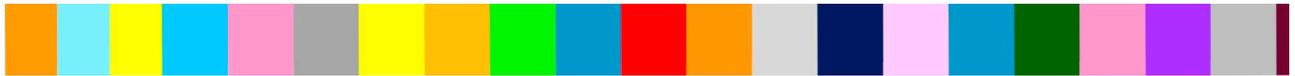
Année 2020

En début d'année, l'équipe va à nouveau être confrontée à de nouveaux changements qui vont impacter la mise en place du projet. En mars, Séverine va quitter la coordination, Véronique reprendre à 3/4 temps et la supervision en cours suspendue. Une nouvelle procédure d'engagement a donc dû être entamée après une redéfinition de la fonction du poste de responsable pédagogique et de projet tenant compte de l'expérience de 6 mois de Séverine.

Le 13 juillet, Marion a rejoint l'équipe.

Une équipe qui, pour la première fois, a activement collaboré à la rédaction du projet pédagogique et qui aura dès septembre l'opportunité de reprendre la supervision suspendue et de construire collectivement les nouvelles formes de son organisation.

En mars, la crise sanitaire du COVID-19 va précipiter l'équipe dans une situation totalement inconnue. Véronique et Christelle, après avoir annulé les formations et matinées vont devoir fissa quitter leur lieu de travail et emporter avec elles tout ce qui allait leur permettre de poursuivre le projet pour une durée envisagée à 15 jours, alors que le confinement allait durer plus de deux mois. Après s'être organisées dans l'urgence sans nécessairement, comme beaucoup, être équipés de manière appropriée, la priorité a été de transmettre les informations au réseau, de faire connaître les initiatives des un-e-s et des autres au



secteur, de maintenir le lien avec les associations, d'accompagner celles qui en faisaient la demande et de porter leurs nouvelles réalités vers l'extérieur. Un questionnaire adressé fin avril à 182 associations a été l'occasion d'approcher le vécu de 55 écoles de devoirs (45PO) durant cette période entre confinement et annonce d'une reprise progressive des activités.

Va et vient, questions & réponses autour des différents protocoles ; recrutement (redéfinition de la fonction, lecture LM et CV, sélection, préparation épreuve écrite tenant compte tant des conditions - à distance - que du contexte de la rentrée de septembre, entretiens), préparation et tenue de l'AG du 24 juin via zoom, diverses réunions (Cohésion sociale, Commissions d'Avis, FFEDD, équipe), participation à l'axe lecture du jury « La Culture a de la Classe » (COCOF), rencontre d'écoles de devoirs à leur demande, programme des formations et matinées 2020-2021 à construire et finaliser mi-juillet, ... vont ponctuer les semaines entre le 17 mars et la fin du mois de juin. Dès juillet, nous allons nous plonger dans notre dossier de demande de renouvellement de reconnaissance. (...) ».